Allocution de Monsieur Edouard FRITCH,

Président de la Polynésie française

----------

 **Marcel Doom**

**Chevalier de l’ordre de Tahiti Nui**

----------

Le 29 juin 2020

Marcel Doom,

Vous êtes né le le 30 juin 1937 à Papeete. Vous êtes le fils de Léon Teriiteata Doom et de Marguerite Ella Vahinemoea Parker. Ce couple a eu 7 enfants et vous êtes le cinquième de ces enfants.

Le 1er octobre 1957, à l’âge de 20 ans, vous effectue votre service militaire. Vous êtes d’abord soldat de 2ème classe, puis vous êtes très rapidement nommé au grade de caporal le 1er mars 1958. Cette première expérience vous pousse à continuer dans une carrière militaire. Vous entrez ainsi dans le corps des auxiliaires de la gendarmerie en octobre 1958.

Vous passez près de quatre années dans la gendarmerie nationale, en étant au contact de la population, au quotidien. Vous êtes en poste notamment dans l’archipel des Australes, sur l’île de Rurutu. Puis, vous décidez de vous engager dans une autre voie. Vous quittez ainsi la gendarmerie le 1er septembre 1962. Pendant deux années, de 1962 à 1964, vous travaillez ensuite au service de l’Equipement.

C’est lors de votre affectation à Rurutu, alors que vous êtes encore dans la gendarmerie, que vous allez vous convertir à l’Eglise adventiste. Vous êtes ainsi baptisé, au sein de l’Eglise adventiste, le 16 janvier 1962, par le pasteur Charles Doom, votre oncle.

Vous entrez par la suite dans le ministère pastoral le 1er octobre 1964. Vous êtes, cette même année, évangéliste à Rurutu, et ce jusqu’en octobre 1966. Vous êtes ensuite rappelé à Tahiti en tant que comptable à la trésorerie, au siège de la Mission adventiste, d’octobre 1966 jusqu’en 1974, puis vous êtes consacré au ministère pastoral cette même année.

Désireux de vous perfectionner dans vos connaissances religieuses, vous suivez alors des études théologiques en France, au séminaire adventiste de Collonges, de 1975 à 1977. A votre retour de France, vous devenez ensuite, de 1979 à 1984, le pasteur adventiste responsable des congrégations des Australes, regroupant les églises de Avera et Hauti, à Rurutu, et de Tubuai et Raivavae.

Après ces années d’engagement, lors du comité de l’Assemblée générale de l’Union Central Pacific Union Mission (CPUM), l’instance dirigeante des adventistes dans le Pacifique, basée à l’époque à Suva, à Fidji, vous êtes nommé, en 1984, président de la Mission adventiste de la Polynésie française.

Vous êtes particulièrement apprécié dans ces fonctions où vous vous engagez pleinement, et vous êtes ainsi reconduit, en 1990, par le même comité, aux fonctions de président de la Mission adventiste de la Polynésie française, et ce jusqu’en 1996. A la fin de votre mandature, à l’âge de 60 ans, vous prenez donc une retraite bien méritée, tout en continuant à oeuvrer dans des instances des adventistes relatives à la santé. Vous totalisez donc une trentaine d’années dans le service pastoral et 13 années de présidence à la tête de l’Eglise adventiste en Polynésie française.

Dans sa vie professionnelle d’abord, puis aussi et surtout dans le cadre de votre activités au sein de l’Eglise adventiste du 7ème jour, pendant plusieurs décennies, vous avez toujours fait en sorte d’être au service d’autrui, d’aider votre prochain, en consolant les affligés, en soulageant les misérables et en relevant les abattus, ce que vous continuez toujours à faire de nos jours. Pour l’ensemble de votre oeuvre, j’ai donc l’honneur de vous élever, cher Marcel, au rang de chevalier de l’Ordre de Tahiti Nui.